

ASSOCIATION ESPACES
Rapport financier

Assemblée générale du 12 avril 2018

Ainsi qu'indiqué dans le rapport moral, Espaces a connu au cours de l'exercice écoulé une activité soutenue.

Même si de bonnes raisons expliquent cela, on ne peut que se sentir frustrés de ne pas retrouver cette performance dans les résultats. En effet, celui de l'année 2017 se solde par une perte de 17 712,90 €. Elle s'élevait à 7 547,17 € en 2016.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation atteignent 5 248 k€, en augmentation de 6,66 % par rapport à 2016 où ils étaient de 4 920 k€.

Les prestations, qui représentent la partie « marchande » de l'activité, se sont élevées à 662 k€ contre 564 k€ pour l'exercice précédent, en hausse de plus 17%. Cela les situe à 12,6% de l'ensemble des produits d'exploitation, un niveau du même ordre de grandeur qu'au cours des exercices précédents. (11,5% en 2016 et 13% en 2015)

Les subventions de fonctionnement sont en progression sensible par rapport à 2016 : 4 466 k€ contre 4 217 K€ (+5,9%). La montée en puissance des actions menées avec la Région Ile-de-France ainsi que le retour à une contribution sensible du Conseil départemental des Hauts-de-Seine sont majoritairement à l'origine de ce résultat. En sens inverse, les contributions de l'AESN et de la SNCF se sont contractées.

	2017		2016	
	Montants (€)	%	Montants (€)	%
Conseil Régional I.d.F.	464 623	8,6	376 425	7,4
Communes, CCAS, Agglomérations	550 160	10,2	377 715	7,4
AESN	535 150	9,9	702 514	13,7
SNCF, RFF	150 462	2,8	176 999	3,5
RATP	161 978	3,0	161 250	3,2
Conseil départemental de Paris	124 300	2,3	123 200	2,4
Conseil départemental des Yvelines	33 675	0,6	68 232	1,3
Conseil départemental des Hauts de Seine	71 262	1,3	5 100	0,1

Autres produits

Parmi les autres produits, on note la poursuite de la croissance des adhésions (+14%) en relation directe avec le développement des jardins partagés et la bonne tenue des dons.

Outre l'enregistrement de recettes sur exercices antérieurs, ce poste comprend également, à hauteur de 33 K€, la reprise d'une provision pour risques devenue sans objet.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont en nette progression : 5 370 k€ contre 4 968 k€ en 2016, soit une variation de + 8,1%.

La hausse a principalement son origine dans les charges de personnel qui augmentent de 8,5% et y contribuent à hauteur de 318 k€, soit plus des trois quarts de l'augmentation par rapport à 2016.

A un degré moindre, on peut aussi mentionner les hausses enregistrées sur :

- les frais d'aménagement des sites et les locations de véhicules et de matériels correspondant à de nouveaux chantiers;
- les frais d'entretien et de réparation;
- les frais de déplacement.

Les impôts et taxes diminuent de 16,6 % (246 k€ vs 295 k€). La diminution résulte de la mise en application du Crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires (CITS) inférieurs à 2,5 fois le SMIC inscrit dans la loi de finances pour 2017. Cette disposition continue à s'appliquer au cours du présent exercice.

Le poste assurances est à nouveau en hausse sensible (+15,2%) à 27 k€.

Les amortissements s'élèvent à 134 k€ (dont 23 k€ dérogatoires) en diminution importante sur 2016 (224 k€ dont 101 k€ dérogatoires).

Les charges financières (12 k€) progressent sous l'effet d'une trésorerie qui a connu des périodes de tension plus prononcées qu'au cours de l'exercice précédent. Le maintien du bas niveau des taux d'intérêts reste à cet égard un facteur favorable.

Résultat d'exploitation 2017

Le compte d'exploitation, hors produits et charges exceptionnels et financiers, fait ressortir une perte de 122 359 €. Elle était de 47 858 € en 2016.

Bilan

Le total du bilan s'élève à 2,261 M€ contre 2,498 M€ fin 2016 (-9,5%).

L'actif net immobilisé progresse de 4,9% à 334 k€ contre 318 k€ en 2015.

Avant affectation du résultat de l'exercice 2017, les fonds propres représentent 93% de ce montant.

Il est à noter que l'exercice écoulé a vu d'importants remboursements de crédits en cours ce qui a, à nouveau, sensiblement raccourci la maturité de l'endettement et également pesé sur la trésorerie. D'où les démarches actuelles pour négocier avec nos habituels partenaires financiers de nouvelles lignes de crédit sous une forme à déterminer.

Au 31 décembre 2017, le capital restant dû s'établissait à 255 k€ contre 322 k€ à la fin de l'exercice précédent.

Il convient de souligner l'aspect majeur et d'une gestion optimale de la trésorerie dans une association qui doit financer, de façon quasi structurelle, un encours client représentant jusqu'à quatre mois de son chiffre d'affaires.

La situation de la filiale NaturEspaces est satisfaisante avec de solides perspectives de croissance.

Le haut niveau d'activité de l'association, sa notoriété, très largement reconnue, la qualité et l'engagement de son personnel, demandent encore à se traduire pleinement dans les résultats.

Ce sont l'objectif et le challenge pour 2018.

RESOLUTIONS

Approbation des comptes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- *du rapport du Conseil d'Administration,*
- *des rapports du Commissaire aux comptes,*

approuve les comptes de l'association arrêtés à la date du 31 décembre 2017 tels qu'ils lui ont été présentés. Elle arrête le montant de la perte de l'exercice à la somme de – 17 712,90 euros.

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du résultat de l'exercice de -17 712,90 euros et décide de l'affecter au compte "Fonds associatifs" d'un montant de 311 876,55 euros, ce qui aura pour effet de le porter à 294 163,65 €.